



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

AUX MEMBRES DU CONSEIL

Paul Carboneau, maire
Dominic Germain, Mario Poisson, Serge Ferron, Dany Trahan, Gaétan Beauclair, Yves Gélinas,
conseillers

AVIS DE CONVOCATION

À une séance extraordinaire du conseil municipal le lundi 17 février 2020
à l'hôtel de ville d'Yamachiche à 19 h.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adjudication Stabilisation d'un talus par empierrement sur Canton Sud
3. Avis de motion Règlement no 477 décrétant des travaux de remplacement du réseau d'aqueduc et voirie pour la rue Gélinas comportant une dépense de 690 293 \$ et décrétant un emprunt n'excédant pas 690 293 \$ remboursable en 20 ans dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)
4. Dépôt projet Règlement no 477 décrétant des travaux de remplacement du réseau d'aqueduc et voirie pour la rue Gélinas comportant une dépense de 690 293 \$ et décrétant un emprunt n'excédant pas 690 293 \$ remboursable en 20 ans dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)
5. Avis de motion Règlement no 478 décrétant des travaux de prolongement du réseau municipal pour desservir les résidents de la place Marconi comportant une dépense de 395 033 \$ et décrétant un emprunt n'excédant pas 395 033 \$ remboursable en 20 ans dans le dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)
6. Dépôt projet de Règlement no 478 décrétant des travaux de prolongement du réseau municipal pour desservir les résidents de la place Marconi comportant une dépense de 395 033 \$ et décrétant un emprunt n'excédant pas 395 033 \$ remboursable en 20 ans dans le dans le cadre du Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU)
7. Adoption Règlement no 463 modifiant le Règlement de zonage no 309 concernant les dispositions de la zone 116-1



MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE
YAMACHICHE (QUÉBEC) G0X 3L0
TÉLÉPHONE : 819 296-3795
TÉLÉCOPIEUR : 819 296-3542

8. Adoption Règlement no 476 modifiant le Règlement de zonage no 309 afin d'agrandir la vocation commerciale de la zone 214 sur la zone 212
9. Demande de prix pour l'acquisition d'un camion de type « Pick-up »
10. Avis de motion Règlement no 469 modifiant le règlement de zonage no 309 et le règlement administratif no 308 afin de réglementer l'usage et l'implantation des conteneurs
11. Dépôt premier projet de Règlement no 469 modifiant le règlement de zonage no 309 et le règlement administratif no 308 afin de réglementer l'usage et l'implantation des conteneurs